

# ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme interuniversitaire  
**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Responsable

- Pr. Jean-Marie Jouannic

**Thématique :** Gynécologie obstétrique

### Public et prérequis

- Étudiants en D.E.S (2ème année) de gynécologie-obstétrique, de radiodiagnostic et d'imagerie médicale, et des différentes spécialités médico-chirurgicales pratiquant des échographies gynécologiques et obstétricales.
- Gynécologues-obstétriciens et radiologistes diplômés ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice.
- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil pédagogique national, sur proposition du responsable local.
- Les sages-femmes diplômées. Modalités spécifiques aux sages-femmes
- **Seules les sages-femmes titulaires du diplôme d'état ayant un minimum de 2 années d'exercice professionnel peuvent s'inscrire au diplôme.**

Les sages-femmes ayant obtenu un DU ou une attestation d'échographie obstétricale ont l'opportunité pour une période de 4 ans allant de 2016/2020 de valider leurs acquis si elles remplissent les conditions suivantes :

1. Inscription à la faculté de son choix avec CV de la candidate.
2. Règlement auprès de la faculté des Frais administratifs.
3. Pas d'obligation d'assister aux cours.
4. Pas d'examen écrit.
5. Pas de mémoire.
6. Présence à l'épreuve pratique avec le résultat de "l'analyse des pratiques professionnelles sur la mesure de la clarté nucale et de la longueur crano caudale lors de l'échographie du premier trimestre".
7. Examen pratique équivalent aux autres étudiants, soit manipulation sur patiente et à l'avenir manipulation sur simulateur.

### Objectifs

Former les médecins appelés à la pratique de la gynécologie et de l'obstétrique à cette technique d'investigation non invasive qu'est l'échographie.

Leur assurer, en complément de leur formation gynéco-obstétricale, une formation théorique portant sur :

- les bases nécessaires de physique des ultrasons et la technologie actuelle des échographes,
- la sémiologie échographique obstétricale, gynécologique et sénologique,
- l'intégration de l'échographie dans l'exploration de l'unité materno-foetale et de ses aspects physiologiques, cliniques et pathologiques, la physiologie et la pathologie gynécologique et mammaire.

**Renseignements complémentaires sur le site du DIU :** [www.diuecho.p6p11.com](http://www.diuecho.p6p11.com)

La formation comporte des sessions de formation en petits groupes, sur **simulateurs d'échographie** (en gynécologie et en obstétrique) réparties sur deux journées.

**L'ensemble des cours est accessible en ligne**, via un site dédié au DIU comportant les vidéos des présentations, les supports de cours (pdf, documents annexes).

**Les modalités de validation du DIU national sont les suivantes :**

Un examen écrit national en mai, de 2h00 (étudiant admissible note  $\geq$  à 10/20)

Pour les étudiants admissibles :

- Remise d'un mémoire (fin juillet) soutenance orale devant un jury (septembre).
- Validation pratique en septembre comprenant : une épreuve pratique sur patiente, la validation de l'EPP de la mesure de la clarté nucale et la réalisation d'un minimum de 80 heures de pratique échographique

La moyenne obtenue des deux notes supérieure ou égale à 10/20 et la validation de la pratique valide l'obtention du Diplôme

## Contenu

- Bases physiques sur les ultrasons et la technique Doppler
- Imagerie échographique obstétricale
- Imagerie échographique fœtale
- Imagerie échographique en gynécologie
- Place de l'échographie dans la surveillance des grossesses normales et pathologiques
- Travaux dirigés : imagerie échographique fœtale, obstétricale et en gynécologie

**Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :**

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

## Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale: **300 €**
- F.C Individuelle : **1.300 €**
- F.C Employeur : **1.300 €**

## Organisation/Calendrier

### Organisation

Durée totale de la formation : 13 journées réparties sur 4 séminaires de cours

- novembre
- décembre
- janvier
- mars

Durée totale : **83 heures d'enseignement théorique et de travaux dirigés.**

Un enseignement de la pratique sera dispensé par les enseignants du DIU sur des **simulateurs en échographie gynécologique et obstétricale**. De plus, la formation pratique continue organisée sur patiente avec un système de tutorat pour un minimum de 80 heures (soit 20 vacations)

### ACCES AUX COURS EN LIGNE SUR LE SITE DU DIU

Co-coordination P6 et P11 pour reproduire le schéma organisationnel du DIU de Médecine fœtale depuis sa création assurant ainsi une évolution possible de ces deux enseignements selon une structuration en cours de réflexion et en lien avec le CNU de Gynéco-Obstétrique.

## Calendrier

1 à 2 mercredis par mois d'octobre à mai

## Contacts/Inscription

### Inscription

**Responsables de l'enseignement :**

- Pr JOUANNIC, Dr DHOMBRES (Sorbonne université)
- Pr SENAT, Pr BENACHI (PARIS SUD)

**Renseignements complémentaires sur le site du DIU :** [www.diuecho.p6p11.com](http://www.diuecho.p6p11.com)

**Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques à demander à :**

**Documents à adresser :** CV, lettre de motivation, diplômes et documents selon les pré-requis

Secrétariat du Professeur Jouannic

Mme Lesly Moeson

Tél : 01 44 73 52 28

Email : [diuecho-upmc@trousseau.fr](mailto:diuecho-upmc@trousseau.fr)

**Inscription Administrative :**

**Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04ME)**

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : [medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr)

**Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :**

[http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les\\_formations/les\\_etudes\\_medicales/inscriptions.html](http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html)

**Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)**

**Sorbonne Université– Formation Continue** [www.fc.upmc.fr](http://www.fc.upmc.fr)

**(Code D407)**

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 [fcmedecine@sorbonne-universite.fr](mailto:fcmedecine@sorbonne-universite.fr)

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

**Les modalités de validation du DIU national sont les suivantes :**

Cette épreuve pratique notée sur 20 sur patient comprend :

- Une validation du programme d'analyse initiale des pratiques en échographie du 1er trimestre dans le cadre du dépistage de la trisomie 21. Le certificat de validation doit être remis le jour de l'épreuve sur patient.
- Une épreuve pratique sur patiente. Cette épreuve aura lieu en septembre.

Une épreuve sur simulateur ou un mémoire d'échographie gynécologique et obstétricale sont exigés pour la validation du DIU (noté sur 20). Le coefficient de cette note est égal à celui des épreuves écrites. Il est discuté par le jury lors de l'épreuve pratique.

Les épreuves sur simulateur auront été réalisées avant l'épreuve pratique afin de pouvoir discuter des résultats.

**Validation :** Diplôme d'université